

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Band: 58 (2010)

Rubrik: Société des amis du Musée d'art et d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. Rapport d'activité de la présidente

La présidente, Catherine Fauchier-Magnan, ouvre la cent douzième Assemblée générale de la Société des amis du Musée d'art et d'histoire et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Elle rappelle les points forts de l'année 2009, qui semble avoir été une année de consolidation. En effet, après les bouleversements dus au brusque départ de Cäsar Menz, il fallait que le calme revienne et que la confiance soit retrouvée. Malgré la tristesse de ne plus côtoyer l'ancien directeur, de très bonnes relations ont été établies avec Jean-Yves Marin, qui s'est mis à l'écoute de la Société et l'a toujours considérée comme une partenaire de discussion. Aussi la Société s'entend-elle très bien avec le nouveau directeur et soutient-elle son action en faveur du projet d'agrandissement du Musée. La présidente a également constaté que J.-Y. Marin s'est très bien adapté à Genève et s'est rapidement mis au diapason des Genevois en dépit de débuts difficiles.

C. Fauchier-Magnan poursuit en décrivant la bonne santé de la Société. Le nombre de ses membres continue à augmenter. Elle compte actuellement 1359 adhérents, soit 68 de plus que l'année dernière, et très peu de démissions. Elle leur propose des activités toujours plus nombreuses, essayant de trouver des sujets d'intérêt pour toutes les catégories de sociétariat, tout en récompensant ceux qui versent une cotisation élevée. Les visites guidées, visites lunches et pré-vernissages mis sur pied par Marie-Laure Rondeau, Charlotte de Senarclens, Janet Briner et Mireille Turpin se sont essentiellement articulés autour des expositions en cours au Musée, parmi lesquelles on peut citer :

Alexandre Perrier (1862-1936) (MAH);
Irritations · Portfolios depuis 1980 (MAH);
L'Art et ses marchés (MAH);
Giacometti, Balthus, Skira · Les années Labyrinthe (1944-1946) (Musée Rath);
Alberto Giacometti (Musée Rath);
Philippe Barde + PT Projects (Musée Ariana);
Swiss Ceramics 1959-2009 (Musée Ariana).

La SAMAH a également proposé des activités en dehors du Musée :

Au premier semestre, deux voyages ont été organisés : le premier à la TEFAF de Maastricht, sous la conduite de M. Turpin et de Marie-Laure de Clermont-Tonnerre, et le second à Paris, avec Adèle Hentsch et M.-L. de Clermont-Tonnerre, pour admirer de très belles expositions sur l'art italien au Musée Jacquemart-André et au Musée du Luxembourg.

Une excursion à Bâle a été mise sur pied par J. Briner et M.-L. Rondeau au mois de mai pour découvrir *La Magie des images · L'Afrique, l'Océanie et l'art moderne*, à la

Fondation Beyeler (Riehen), ainsi que *Vincent van Gogh · Entre terre et ciel: les paysages*, au Kunstmuseum de Bâle.

Au second semestre, J. Briner et C. de Senarclens ont organisé deux autres excursions à la Fondation de l'Hermitage à Lausanne dans le cadre de l'exposition *Passions partagées: de Cézanne à Rothko · Chefs-d'œuvre du xx^e siècle dans les collections privées suisses*, la première ouverte à tous les membres et la deuxième réservée aux personnes âgées de vingt-cinq à trente-cinq ans, membres ou non-membres.

Une troisième excursion, proposée par M. Turpin, a permis d'admirer la Vieille-Ville de Berne avec C. Menz ainsi que l'exposition *L'Art des Celtes* au Musée historique de Berne sous la conduite de Jacques Chamay.

Enfin, deux cycles de conférences ont eu lieu au Musée d'art et d'histoire, l'un consacré à l'architecture contemporaine et l'autre au design – événements préparés par Isabelle Moser.

C. Fauchier-Magnan remercie tous ceux qui aident la Société des amis du Musée. Sa gratitude va en particulier aux sponsors de la Société, notamment à l'Union suisse des professionnels de l'immobilier, qui a eu la générosité de soutenir les deux cycles de conférences et d'y inviter ses membres. Cela a permis de financer ces événements et de faire venir de nouvelles personnes au Musée. Cette association s'engage en outre à sponsoriser le prochain cycle de conférences, prévu en novembre-décembre 2010, qui portera sur *La Création artistique en Suisse*.

Elle exprime également sa reconnaissance envers la banque Julius Bär, qui offre l'impression et l'envoi des cartons des visites guidées, ainsi qu'à l'égard de la banque Lombard Odier Darier & Hentsch, laquelle, par le travail de comptabilité de Patricia Fontana et de Christian Brunner, fait économiser à la Société les frais d'un secrétaire comptable.

Ses remerciements vont ensuite aux représentants du Musée: son personnel administratif, dont notamment Muriel Pavesi, et Paul Lang, conservateur responsable du Pôle beaux-arts, qui aident la SAMAH et lui facilitent la tâche. Enfin, à Jessica Quiry, dont s'achève la première année à la Société en tant qu'assistante administrative.

C. Fauchier-Magnan remercie enfin les membres de la Société et de son Comité de leur engagement et de leur enthousiasme.

Avant de conclure, elle évoque la grande fête du Centenaire du Musée d'art et d'histoire, donnant rendez-vous à tous les membres le 15 octobre 2010 pour célébrer l'inauguration de l'institution le 15 octobre 1910 – très belle manifestation qui proposera un grand nombre d'animations. Il s'agit d'un événement important pour la Société car son existence se conjugue avec celle du Musée.

2. Rapport de la trésorière

Dominique de Saint-Pierre, trésorière, souligne une augmentation des fonds propres de la Société en 2009 de 12 % par rapport à 2008, qui avait été une année difficile à cause de la chute des marchés financiers: les fonds propres s'élèvent à Fr. 696 673.— (contre

Fr. 622 700. — en 2008). Les frais de promotion ont diminué de 42,5 % (Fr. 36 438. — en 2009 contre Fr. 63 432. — en 2008), car le budget 2008 comprenait le financement de nouveaux documents pour la SAMAH ainsi que d'annonces publicitaires pour l'agrandissement du Musée. Le poste réceptions et visites a quant à lui doublé en raison du fort développement des activités (Fr. 60 515. — en 2009 contre Fr. 30 935. — en 2008). D. de Saint-Pierre constate également une augmentation des frais d'administration et de comptabilité de 42 % (Fr. 41 400. — en 2009 contre Fr. 29 150. — en 2008) due à une activité plus importante de la Société, sachant que ces tâches n'ont pas pesé sur la Société puisqu'elles ont été prises en charge par la banque Lombard Odier Darier & Hentsch. Augmentation également de 31 % pour le poste salaires (Fr. 65 266. — en 2009 contre Fr. 49 884. — en 2008), la multiplication des activités demandant plus d'heures de travail à l'assistante administrative. Puis D. de Saint-Pierre fait remarquer que, en 2009, aucune acquisition de pièce de musée n'a été faite, afin de pouvoir faire un don plus important en 2010 pour marquer le Centenaire du Musée. Quelques propositions sont déjà à l'étude, mais aucune décision n'a encore été prise.

D. de Saint-Pierre relève enfin que le nombre de membres est resté stable en 2009 : la Société compte un total de membres identique à celui de 2008, soit 1291 adhérents, répartis comme suit : 354 membres AVS/étudiants en 2009 (contre 371 en 2008), 645 membres individuels ou couple AVS/étudiants en 2009 (contre 546 en 2008), 143 membres couple en 2009 (contre 245 en 2008), 97 membres soutien en 2009 (contre 82 en 2008), 50 membres donateurs en 2009 (contre 44 en 2008) et 2 membres bienfaiteurs en 2009 (contre 3 en 2008). Elle précise que, en 2009, la Société a procédé à une mise à jour des fichiers – ce qui ne se pratiquait pas auparavant. En effet, elle a envoyé deux rappels aux membres n'ayant pas payé leur cotisation ; ceux qui ne s'en sont pas acquittés se sont vus désinscrits de la Société. Ce qui explique qu'environ 10 % des membres soient partis cette même année, perte qui a été compensée par l'arrivée de nouveaux membres. Les cotisations enregistrées pour 2009 s'élèvent à Fr. 181 720. —, par rapport à un total de Fr. 179 822. — pour 2008 – soit une légère augmentation. Enfin, D. de Saint-Pierre prend note de l'heureuse progression de la catégorie soutien jeune nouvellement créée. Celle-ci comprend actuellement 19 adhérents contre 14 en 2009.

3. Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, M. Cattin (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Il a constaté leur bonne tenue et leur conformité à la loi suisse.

4. Décharge

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la décharge de la présidente et donne quitus à la trésorière pour le rapport financier.

5. Modifications des statuts

C. Fauchier-Magnan présente la modification de l'article suivant :

Art. 10ter ancien

*Le président de la Société est coopté par les membres du Comité.
Son mandat est limité à quatre ans. Le cas échéant, après un délai d'au moins quatre ans, il pourra être réélu.*

L'article est ainsi modifié :

Art. 10ter nouveau

*Le Comité élit en son sein un président de la Société.
Son mandat dure en principe quatre ans mais, en cas de besoin, il peut être réélu pour une durée de deux ans maximum.*

Elle propose ensuite d'inclure un nouvel article dans les statuts de la Société – article qui est généralement présent dans ceux de la plupart des associations, et qui est le suivant :

Art. 10quater (nouveau)

*Le Comité élit en son sein un vice-président, un secrétaire et un trésorier.
Avec le président, ils constituent le bureau chargé d'expédier les affaires courantes.*

L'article 11 est également modifié comme suit :

Art. 11

Dans les délibérations, lorsque les avis sont également partagés, la voix du président est prépondérante.

Le Comité répartit les fonctions entre ses membres et expédie les affaires courantes.

Suppression de l'alinéa 2

L'alinéa 2 est supprimé car il tombe au profit de l'Art. 10quater (nouveau).
Ces modifications sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Comité · Démission et élections

C. Fauchier-Magnan annonce la démission d'Alice Hodler, partie s'installer de façon définitive à Londres. Elle salue son engagement dynamique auprès de la Société. Elle a, en effet, toujours pris part aux activités, et a surtout mis sur pied, à son initiative, deux cycles de conférences destinés à la communauté anglophone, *From Looking to Seeing* et *Fashion Photography*, manifestations qui ont rencontré un vif succès.

Enfin, trois candidats à l'élection sont proposés à l'Assemblée : Emily Chaligné, historienne de l'art qui a travaillé durant huit ans chez Sotheby's ; Carmen Queisser, qui a été journaliste avant de se consacrer à la poésie ; Jean-Claude Gandur, homme d'affaires et grand collectionneur, qui par sa récente donation au Musée d'art et d'histoire a permis, avec le soutien financier de sa Fondation (Fondation Gandur pour l'art), de relancer le

projet d'agrandissement du Musée. Ses collections, constituées en grande partie au gré des ventes publiques des plus grandes sociétés de ventes aux enchères, se composent de huit cents objets d'art ancien, mais également de deux cents peintures modernes. J.-C. Gandur possède notamment l'une des plus importantes collections mondiales de peinture européenne d'après-guerre. Tous sont élus à l'unanimité.

Le Comité se compose désormais de Janet Briner, Emily Chaligné, Marie-Laure de Clermont-Tonnerre, Catherine Fauchier-Magnan, Béatrice Helg, Adèle Hentsch, Isabelle Moser, Carmen Queisser, Marie-Laure Rondeau, Dominique de Saint-Pierre, Charlotte de Senarclens et Mireille Turpin, et de Guy van Berchem, Jean Bonna, Pierre Darier, Jean-Claude Gandur, Claude Gonet, Xavier Gonzalez, Philippe Nordmann, Aubert de Proyard et Claude-Olivier Rochat.

7. Questions individuelles

En réponse à une question portant sur le nombre élevé de personnes siégeant actuellement au Comité, C. Fauchier-Magnan confirme qu'il est effectivement délicat de gérer un Comité composé de plus de vingt membres, mais que, à l'instar de tout Comité, les contributions s'exercent à des titres différents, à savoir : la trésorière, fort occupée par ailleurs, un groupe de dames, dites visiteuses, qui s'impliquent beaucoup dans la vie de l'association, puis un groupe de personnes s'investissant peut-être un peu moins d'un point de vue pratique, avant tout pour des raisons professionnelles, mais dont cependant l'aide est précieuse.

8. Conférence de Jean-Claude Gandur

J.-C. Gandur commence par déclarer que c'est pour lui un véritable honneur et un plaisir d'avoir été élu au Comité de la Société, et de pouvoir ainsi participer à la vie du Musée d'art et d'histoire.

Il évoque brièvement la convention qu'il a signée avec la Ville de Genève en vue de l'agrandissement du Musée et du dépôt de ses collections dans l'institution – collections dont il a l'intention de présenter aux membres une petite sélection d'œuvres en images.

Avant la présentation de ses collections, J.-C. Gandur parle de sa passion de collectionneur. L'éveil à la collection a commencé chez lui très tôt. Issu d'une famille de collectionneurs, il a eu la chance de grandir au milieu de beaux objets. Cette sensibilisation précoce à l'art lui tient très à cœur. Il attache effectivement beaucoup d'importance au développement culturel des jeunes. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il a choisi de déposer ses collections au Musée.

Enfin, J.-C. Gandur montre quelques-unes de ses œuvres : tout d'abord, des objets d'archéologie ; puis des peintures modernes, principalement de l'art informel (Jean Fautrier, Wols, Jean Dubuffet, Georges Mathieu, Jean-Michel Altan, Gérard Schneider, Pierre Soulages, Olivier Debré, Antoni Tàpies, Manolo Millarès...).

L'Assemblée est levée à 20 heures et est suivie d'une collation au Barocco.